

**DEPARTEMENT DE LA
CHARENTE MARITIME**

**ARRONDISSEMENT
DE ROCHFORT**

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

N° 07.082

L'An deux Mille Sept, le 22 juin à 18 h 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur LE GUEUT, Maire.

DATE DE LA CONVOCATION

Le 15 juin 2007

DATE D'AFFICHAGE

Le 15 juin 2007

ETAIENT PRESENTS : M. LE GUEUT, M. HUGENDOBLER, Mme MONTRON, Mme GEOFFROY, Mme LECOMTE, M. BOISNARD, M. BOURGEOIS, M. CHABANEAU, M. DENIS, Adjoints.

Mme BARRAUD-DUCHERON, M. BIRON, M. BUJARD, M. COASSIN, Mme CROUÉ, Mme GRAMMATICO, M. GUIARD, M. MERLE, M. POTENNEC, M. SIMONNET, Mme TERRIEN, Mme TURPIN, Conseillers Municipaux.

ETAIENT REPRESENTES :

Mme DOUMECQ représentée par M. BOURGEOIS
Mme DURAND représentée par M. DENIS
M. FAVRE représenté par Mme BARRAUD-DUCHÉRON
Mme JOLY représentée par M. MERLE
Mme LABEYRIE représentée par Mme MONTRON
Mme MOINET représentée par Mme LECOMTE
Mme PELTIER représentée par M. SIMONNET
M. RAYMOND représenté par M. CHABANEAU

ABSENTS -EXCUSES : M. MOST, M. CAU, Mme DAVID-COURTIN, Mme ISENDICK

Nombre de conseillers en exercice : 33
Nombre de présents : 21
Nombre de votants : 29

Madame CROUÉ a été élue Secrétaire de Séance.

OBJET : ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS A CARACTERE SOCIAL

VOTE : UNANIMITE

La Commission « Social & Aïnés », qui s'est réunie le 15 Juin 2007, a proposé l'attribution de plusieurs subventions.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

- Oüi l'exposé du Rapporteur,
- Vu les propositions de la Commission «Social & Aïnés »,
- Après avoir délibéré,

DECIDE

- D'attribuer les subventions suivantes :

o Ligue Contre le Cancer	846,35 €
o Section Locale de Royan des Déportés, Internés, Résistants, Patriotes	350,00 €
o Association Nationale des Anciens & Amis de l'Indochine & du Souvenir Indochinois	100,00 €
o Association Départementale des Secouristes de la Protection Civile	3.000,00 €
o Association Départementale d'Information sur le Logement de la Charente-Maritime	900,00 €
o Secours Catholique	3.200,00 €
o Secours Populaire Français	3.200,00 €
o Royan Solidarité	3.200,00 €
o Amicale des Donneurs de Sang Bénévoles de la Côte de Beauté	503,65 €
TOTAL	15.300,00 €

- D'imputer la dépense correspondante à l'article 6574 – Fonction 520.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour extrait conforme,
Certifié exécutoire
Compte tenu de l'accomplissement
des formalités légales
le 26 juin 2007

Le Maire,
H. LE GUEUT